**Formations « Laïcité »**

**Les personnels de l’établissement XXXXXXXXXXXXXXXXXXX sous-signé-es à Madame le recteur d’Académie.**

**Dans le cadre du Plan national de formation sur la laïcité, nous avons été destinataires de convocations pour 2 demi-journées de visio-conférences / et d’une convocation en présentiel**

Si l’objet du plan de formation nous paraît important, nous tenons à vous alerter sur 3 points :

- la formation en distanciel ne permet pas de véritables échanges entre pairs et ne peut selon nous que revêtir un caractère vertical en lieu et place d’une véritable médiation. Nous considérons en outre que la formation continue doit être organisée sur le temps de travail.

- le choix du mercredi après-midi signifie, au collège, une charge de travail supplémentaire. En effet, en ce qui concerne les enseignant.es par exemple, vous n’ignorez pas qu’au service devant élève s’ajoutent des missions liées à l’enseignement (préparation, corrections, et autre tâches invisibles). En outre, ce choix met en difficulté un certain nombre de collègues qui ne seront pas en capacité de concilier vie privée et vie professionnelle.

- le choix du mercredi matin, banalisé, met en difficulté notamment les collègues qui ont demandé une organisation de leur service compatible avec leur statut de parents. Bien souvent, ce sont des femmes. Ces problèmes vous ont d’ailleurs été signalés par le SNES/SNEP/FSU en instance académique.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |